

QUE le député de Chapleau et adjoint parlementaire du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Marc Carrière, dirige la délégation québécoise à la Conférence des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables du sport, de l'activité physique et des loisirs qui se tiendra les 27 et 28 juillet 2017;

QUE cette délégation, outre le député de Chapleau et adjoint parlementaire du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, soit composée de :

— Madame Marie-Ève Dion, conseillère politique, cabinet du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

— Monsieur Robert Bédard, sous-ministre adjoint au loisir, au sport et à l'aide financière aux études, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

— Madame France Vigneault, directrice du sport, du loisir et de l'activité physique, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

— Monsieur Marc-André Turcotte, conseiller en relations intergouvernementales, secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes;

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer les positions du gouvernement du Québec, conformément à la recommandation ministérielle du présent décret.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

66963

Gouvernement du Québec

### **Décret 704-2017, 4 juillet 2017**

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation du Québec à la 106<sup>e</sup> réunion du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], les 19 et 20 juillet 2017

ATTENDU QUE se tiendra à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), les 19 et 20 juillet 2017, la 106<sup>e</sup> réunion du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC];

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (chapitre M-30) prescrit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de la ministre responsable de l'Enseignement supérieur et du ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne :

QUE le député de D'Arcy-McGee et adjoint parlementaire du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, monsieur David Birnbaum, dirige la délégation du Québec à la 106<sup>e</sup> réunion du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], les 19 et 20 juillet 2017;

QUE cette délégation, outre le député de D'Arcy-McGee et adjoint parlementaire du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, soit composée de :

— Monsieur Maxime Girard, attaché politique, cabinet du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

— Madame Sylvie Barcelo, sous-ministre, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

— Monsieur Patrick Gauthier, conseiller, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

— Monsieur François Plante, conseiller en relations intergouvernementales, secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes;

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer les positions du gouvernement du Québec, conformément à la recommandation ministérielle du présent décret.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

66964

Gouvernement du Québec

### **Décret 705-2017, 4 juillet 2017**

CONCERNANT la désignation de la Régie de l'énergie comme autorité régulatrice au Québec pour la section intraprovinciale de la ligne internationale de transport d'électricité entre le Québec et la frontière du New Hampshire

ATTENDU QU'Hydro-Québec projette de construire et d'exploiter une ligne internationale de transport d'électricité entre le Québec et la frontière du New Hampshire, laquelle permettra d'accroître la capacité d'échange entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre;